

## En 1830, les revenus de la commune ne permettent pas la création d'une école primaire

En 1830, le Conseil Municipal de Lanildut, tout en reconnaissant l'utilité de la propagation de l'instruction, refuse la construction d'une école. Il déclare que « *la commune ne demande pas à s'imposer extraordinairement en ce moment pour subvenir aux frais d'établissement d'une école primaire* ».

Les Conseillers municipaux<sup>1</sup> considèrent en effet :

- *que les contributions ordinaires de la commune sont très fortes et qu'elles donnent lieu à beaucoup de plaintes de la part des contribuables,*
- *que les revenus municipaux sont insuffisants pour la réparation des chemins, qui exigeraient des dépenses considérables pour être remis en état...*
- *qu'il y a peu d'enfants en âge de recevoir l'instruction et que le manque d'école ne motive aucune réclamation de la part des pères de famille,*
- *qu'enfin Lanildut n'est pas en position de concourir avec une autre municipalité pour la formation d'une école commune.*

L'incitation des pouvoirs publics à pourvoir aux besoins de l'instruction primaire devient quatre ans plus tard une obligation. Moyennant une participation au traitement de l'instituteur, Lanildut obtient en 1834 d'être réunie sur le plan scolaire à la commune voisine de Brélès qui possédait une école.

### **Une école à Lanildut en 1869**

Le rattachement de l'Aber-Ildut à Lanildut en 1869 entraîne un accroissement des ressources de la commune et de la population scolaire et permet l'ouverture d'une école primaire à Lanildut.



QUIMPER - Ecole Normale d'Institutrices - La Bibliothèque Générale (vers 1910)

---

<sup>i</sup> Bibliographie : Délibérations du Conseil municipal de Lanildut